

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE Séance du 12 janvier 2021	Envoyé en préfecture le 21/01/2021 Reçu en préfecture le 21/01/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210112-CC_14_2021-DE
Nombre de Conseillers : En exercice : 39 Présents : 33 Suppléant : 0 Absents : 5 Pouvoirs : 1 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 14/2021	<p>L'an deux mille vingt et un, le 12 janvier à dix-huit heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Jean XXIII à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD.</p> <p>Date de convocation : 06 janvier 2021</p> <p>Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET, Carole BRETON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Carine DUVERNOIS, Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, David BANANT, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD.</p> <p>Pouvoirs : Bernard THIBOUD à Paul RANNARD</p> <p>Absents : Corinne GUISEPPIN, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX.</p> <p>Madame Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ est désignée secrétaire de séance</p>	

OBJET: MOBILITÉS – Attribution du marché suivant « Études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ViaRhôna ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes (CC) Ussets et Rhône validés par arrêté interpréfectoral n°PREF/DCRL/BCLB-2020-0012 en date du 10 mars 2020 et notamment son article 6-3-9,
 Vu la délibération n°CC 88/2020 en date du 23 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président de la CC Ussets et Rhône,
 Vu la délibération de la CC Ussets et Rhône n°CC 158/2020 en date du 13 octobre 2020 approuvant le lancement d'une consultation pour retenir un maître d'œuvre pour l'aménagement de la ViaRhôna.

Considérant l'analyse qui a été réalisée par les services de la CC Ussets et Rhône et notamment les notes qui ont été attribuées en fonction des critères inscrits au cahier des charges de la consultation.

NOTE FINALE

	Note (sur 10)	Classement
DCI Environnement	6,7	2
Cabinet Uguet	5	7
Dynamic Concept	3,5	13
Atelier Villes & Paysages	4	12
Axe Saone	6,4	3
Baron Ingénierie	4,5	9

Ingérop Conseil et Ingénierie	6,2	5
Tecta	4,3	10
Naldeo	6,3	4
Artelia Ville & transport	5,6	6
Verdi Ingénierie Rhône Alpes	3,3	14
Cabinet Montmasson	2,9	15
ATGT Ingénierie	4,9	8
Profils études	9	1
Etec	4,1	11

Le Président informe que le candidat étant arrivé en meilleure position est le bureau d'études Profils Etudes.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

RETIENT comme titulaire du marché public « Etude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ViaRhôna » l'entreprise suivante : *Profils Etudes* sise 129 avenue de Genève, 74 000 ANNECY.

PRECISE que le marché en question n'est pas alloti et qu'une ampliation de la présente délibération sera adressé à :

- M. le Sous-Préfet de Saint-Julien-en-Genevois,
- Mme la Trésorière de la Trésorerie de Frangy-Seysssel,
- La société « Profils Etudes ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.